

Toepassing van artikel 51 van het reglement van inwendige orde van de gemeenteraad.
Interpellatie van N. KAMMACHI, gemeenteraadslid, over cultuurbeleid in Anderlecht.

N. KAMMACHI donne lecture du texte suivant :

N. KAMMACHI geeft lezing van de volgende tekst:

Notre commune traverse actuellement une période particulièrement difficile. Les habitants sont éprouvés par la recrudescence des violences et les défis sécuritaires récurrents. Dans un tel contexte, la culture ne doit pas être reléguée au second plan : elle constitue un levier fondamental de cohésion, de résilience et de convivialité. Les arts ont ce pouvoir de rassembler, d'apaiser, de faire réfléchir, de faire vibrer — bref, de rendre notre espace public plus humain, plus accueillant et plus vivant.

À ce titre, il est temps que la politique culturelle d'Anderlecht sorte de l'immobilisme. Vous avez repris cette compétence à votre prédécesseur, qui n'est autre que le Bourgmestre lui-même. C'est donc une transition importante, et peut-être l'occasion d'un renouveau. Pour ma part, je veux y croire.

Je me permets ici une remarque personnelle : avant même d'être échevine en 2018, je n'avais, comme beaucoup d'Anderlechtois, jamais entendu parler de « Escale du Nord ». Ce seul constat en dit long sur le manque de visibilité, d'accessibilité et de diffusion de ce centre culturel auprès des publics les plus larges. C'est un gâchis quand on connaît les ressources, les compétences et le potentiel que recèle ce lieu.

Je mets donc un espoir sincère dans votre prise de fonction, Monsieur l'Échevin. Vous avez aujourd'hui l'opportunité de redynamiser un secteur qui souffre d'un vrai manque d'ambition à l'échelle communale, alors même que de nombreuses ASBL se battent au quotidien pour faire vivre la culture. Et que constatent-elles ? Qu'au lieu d'être soutenues, elles sont contraintes à une course administrative épuisante pour obtenir des subsides souvent dérisoires. Ce système n'est ni efficace, ni respectueux du temps et de l'énergie qu'elles consacrent à notre commune.

Pourquoi ne pas simplifier les choses ? Trois subventions de 2.000€ pourraient devenir une subvention unique de 6.000 €, libérant du temps tant pour les associations que pour l'administration, et permettant un travail de fond plus cohérent, plus ambitieux, et surtout plus durable.

Attention, nous sentons une vraie fatigue dans le secteur associatif. Il ne faut pas que ces personnes baissent les bras. Nous avons tellement besoin de leur énergie, de leur humour, de leur décalage, de leur profondeur !

Monsieur l'Échevin, six mois se sont écoulés depuis votre entrée en fonction. Pourtant, aucune impulsion culturelle claire n'a été donnée. À l'heure où les communes voisines

brillent par la richesse de leurs programmations, Anderlecht semble à l'arrêt. Cela doit changer.

Voici donc les questions que je vous adresse :

- Qu'avez-vous entrepris, ou comptez-vous entreprendre concrètement, pour faire d'Anderlecht une « ville créative », selon les ambitions affichées dans votre programme ?
- Quelles actions spécifiques, au-delà du financement des musées ou d'événements traditionnels, sont envisagées pour stimuler la création culturelle et soutenir de nouveaux projets ?
- Quelle vision portez-vous pour « Escale du Nord », dont le potentiel reste selon nous largement sous-exploité ?
- Quels moyens concrets seront alloués à l'éveil culturel et artistique dans les crèches et les écoles maternelles ? Car à ce jour, aucune nouvelle initiative ne semble leur être destinée.

Nous terminerons par une suggestion concrète : le Bourgmestre d'Uccle aurait déprogrammé le spectacle de l'humoriste Guillaume Meurice au « Centre culturel d'Uccle ». Pour montrer notre attachement à la liberté d'expression, que diriez-vous d'encourager cet humoriste à venir faire son spectacle « Vers l'Infini (mais pas au-delà) » à Anderlecht ? Soyons une commune accueillante et ouverte aux artistes. Un peu d'audace et d'ambition Monsieur l'Échevin ! Nous voulons un cap et une vraie mobilisation de votre part auprès des services compétents à la commune.

Monsieur l'Echevin MILQUET donne lecture de la réponse suivante :

Mijnheer de schepen MILQUET geeft lezing van het volgend antwoord:

Je vous remercie pour votre interpellation qui est, à ma connaissance, la seule interpellation relative à la culture que j'ai pu entendre au cours des sept dernières années. Je la trouve intéressante et vous en remercie pleinement car je partage également votre conviction.

La culture est un levier fondamental d'émancipation, de cohésion sociale et de résilience, en particulier dans un contexte local marqué par des défis importants.

En ce sens, l'un des enjeux prioritaires concerne le centre culturel « Escale du Nord ». Bien que je n'ai été nommé Président de « Escale du Nord » que depuis 28h, très exactement, j'en mesure pleinement les enjeux. Ce centre culturel offre de belles perspectives et il mérite d'être exploité à son plein potentiel. Et il y a moyen de faire encore mieux en la matière, je vous rejoins donc partiellement sur ce point. Il doit devenir un véritable moteur de la vie culturelle anderlechtoise de manière générale en ce compris en développant davantage la culture populaire et l'art folklorique.

C'est dans cette perspective que mes services procèdent actuellement à un inventaire complet des acteurs culturels locaux. Ce travail de fond, initié depuis ma prise de fonction, nous permettra d'élaborer un « Plan Culture transversal », que je présenterai d'ici la fin 2025.

En cohérence avec l'accord de majorité, ce plan constituera notre feuille de route culturelle pour les années à venir. Il visera notamment à :

- Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous,
- Mieux répartir les moyens disponibles,
- Simplifier les démarches pour les porteurs de projets,
- Faire de « Escale du Nord » un pilier structurant capable de fédérer les initiatives culturelles de proximité,
- Renforcer la collaboration avec les associations de la Commune.

Depuis le début de mon mandat, j'ai rencontré plusieurs opérateurs culturels majeurs de notre territoire tels que « Big Apple », « Komplot », « Tik Tak » ou « Poelp », afin de mieux comprendre leurs réalités et leurs besoins spécifiques. L'objectif est de créer un environnement favorable à l'émergence, à la pérennisation et au foisonnement de ce genre d'initiatives, en facilitant leur implantation, en renforçant leur visibilité, et en encourageant un maillage culturel plus dense sur l'ensemble du territoire communal.

Par ailleurs, notre politique muséale fait également l'objet d'un travail de fond. Le futur « Musée du Béguinage » est actuellement en chantier et verra le jour dans les prochains mois. Il sera mis en réseau avec la « Maison d'Érasme », où les activités seront renforcées, afin de créer des synergies thématiques et d'enrichir notre offre.

Nous accompagnons également les « Pères missionnaires de Scheut » dans le projet de réouverture du « Musée de la Chine », longtemps resté fermé au public. En ce qui concerne le « Musée de la Résistance », bien que le chantier de rénovation soit actuellement suspendu en raison d'un contentieux avec l'entrepreneur, nous maintenons une programmation hors les murs. Une nouvelle convention a été signée entre le musée et la Commune, qui redéfinit clairement les rôles de chacun afin de renforcer la coordination et la gouvernance entre le Conseil d'administration du musée, les fonctionnaires communaux, et le pouvoir politique, dont moi-même en tant qu'Échevin de la « Culture ».

Nous avons également renoué le contact avec la « Maison Maurice Carême » et le « Musée de la Médecine », dans l'objectif de mieux les intégrer à notre stratégie culturelle. L'ensemble de ces initiatives préfigure la création d'un « Conseil des Musées anderlechtois », qui jouera un rôle-clé dans la valorisation et la mise en réseau de notre patrimoine.

Cette ambition culturelle s'étend également à la petite enfance et à la jeunesse car l'accès à la culture dès le plus jeune âge est une priorité partagée.

En réponse à votre question précise sur les moyens alloués à l'éveil culturel dans les crèches et les écoles maternelles, je tiens à rappeler que des initiatives concrètes sont déjà déployées, notamment en collaboration avec l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Ces actions incluent :

- L'organisation de spectacles adaptés aux tout-petits dans les crèches, en partenariat avec l'ONE ;
- Un système de prêt tournant d'ouvrages « jeunesse » mis en place avec la bibliothèque communale ;
- Des animations musicales internes, organisées par les puéricultrices ;
- La participation à des formations spécifiques sur l'éveil culturel et artistique, proposées par l'ONE.

Les musées communaux (« Maison d'Érasme » et « Musée du Béguinage ») ont d'ailleurs développé une offre éducative gratuite à destination des écoles.

Les enfants bénéficient également de dispositifs pédagogiques spécifiques comme :

- Le carnet des familles ;
- Un jeu-parcours interactif pour les enfants de 9 à 12 ans ;
- Un projet sensoriel pour les tout-petits.

Par ailleurs, via la cellule « Enfance et Famille » (ATL), nous développons une politique plus transversale :

- Le festival « Bout'choux » organisé par le service « Jeunesse » propose des spectacles dans les crèches et écoles ;
- Une cartographie culturelle des ressources locales (musées, bibliothèques, associations, etc.) est à l'étude ;
- Un renforcement est envisagé via « Accueil Temps Libre ».

En plus de cela, un projet à visée intergénérationnelle est également en cours de développement, en lien avec le service « Cohésion et Affaires sociales ». L'objectif est d'organiser des lectures partagées entre enfants et personnes âgées, afin de stimuler la transmission culturelle et le lien social.

En somme, l'éveil culturel et artistique fait déjà l'objet d'un engagement concret et d'autres sont encore à l'étude.

Enfin, en ce qui concerne votre suggestion et la déprogrammation du spectacle de l'humoriste Guillaume Meurice à Uccle, je tiens à dire ici que je ne ferme la porte à personne et je réaffirme fermement mon attachement à la liberté d'expression artistique. Toute forme de censure culturelle, qu'elle vienne de la droite ou de la gauche, est inacceptable et constitue un recul démocratique qui nous rappelle les heures sombres de notre histoire. La Commune d'Anderlecht doit rester un espace ouvert, inclusif et pluraliste.

En conclusion, la politique culturelle anderlechtoise entre dans une phase de reconstruction ambitieuse. Notre volonté est de poser les fondations d'un écosystème culturel solide, accessible à toutes et à tous, ancré dans la réalité locale et porté collectivement avec les acteurs de terrain, les institutions et les habitantes et habitants de notre commune.

N. KAMMACHI : J'ai toujours travaillé pour que la culture soit accessible à toutes et tous. Il est essentiel que la culture n'appartienne pas uniquement à un seul type de public. Elle doit être ouverte à tout le monde. Je suis donc contente d'entendre que vous êtes en train d'élaborer un plan culturel auquel je serais enchantée de pouvoir contribuer.